

Sécurité routière : un nouveau feu de signalisation pour protéger les piétons ?



©Pixabay Orange avec 6Medias, publié le vendredi 28 avril 2023 à 17h41

Un arrêté publié au Journal officiel ce vendredi 28 avril fait mention de la mise en place d'une expérience visant à installer un feu jaune pour les piétons dans sept villes françaises. Cette nouvelle couleur aurait pour but de mieux prévenir les riverains de l'arrivée du feu rouge.

Une nouvelle couleur s'ajoute au feu piéton.

En effet, comme le rapporte BFMTV, avant de passer au rouge, le feu tricolore sera jaune et non plus vert. Plusieurs villes françaises vont tenter l'expérience de ce nouveau type de signalisation pour le feu piéton.

Pour les autorités, le but est de clarifier le moment où ce feu va passer au rouge, en ajoutant une étape. Le jaune indiquerait donc l'interdiction de commencer à traverser ou inciterait les piétons à accélérer le mouvement lorsqu'ils sont déjà engagés sur le passage protégé. L'installation se fera dans un premier temps à **Metz, Nancy, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulouse et Versailles**, avant une possible nationalisation.

484 piétons morts en France en 2022

Deux sites tests ont été sélectionnés pour chacune des communes, trois pour Strasbourg, avec pour un lieu, un feu jaune clignotant et pour l'autre, un feu jaune fixe. ***"Le feu jaune piéton, fixe ou clignotant, interdit au piéton de s'engager, mais permet au piéton déjà engagé de terminer sa traversée en toute sécurité. Pendant cette phase, le feu des véhicules est rouge"***, explique l'arrêté publié au Journal officiel ce vendredi 28 avril mettant cette expérimentation en place.

Cette initiative intervient trois ans après que le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) ait pointé du doigt le ***"manque d'information donnée au piéton"***. Il n'y a aucune indication pour les piétons concernant le temps qu'il leur reste pour traverser, ce qui *"génère des comportements dangereux"*. En outre, le feu actuel est ***"peu crédible et peu respecté"***. Pour arranger cela, depuis juillet 2022, les communes françaises peuvent également installer des feux piétons avec un compte à rebours. L'an passé, 484 piétons ont perdu la vie en France.